



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Beauvais, le 16 NOV. 2023

Objet : Installations classées pour la protection de
l'environnement
Société Parc éolien des Bois Gallets à Prévillers

Madame,

Par courriel du 5 juillet 2023, vous avez transmis au bureau de l'environnement de la direction départementale des territoires de l'Oise, votre porter à connaissance pour le parc éolien susvisé, afin de déplacer le poste de livraison, diminuer l'emprise des aménagements et supprimer une mesure compensatoire qui n'est plus nécessaire suite à la suppression des éoliennes E4 et E5.

Après examen du dossier et des résultats de ce rapport, il est donné acte par la présente que les modifications sont notables et non substantielles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Frédéric BOVET

Société PARC ÉOLIEN DES BOIS GALLETS
A l'attention de Madame Yasmina DURIEZ
19 rue de l'Epau
59230 Sars-et-Rosières

03 44 06 12 60
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais
www.oise.gouv.fr